

Commune de **TIVERNON**

Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 28 Octobre 2022

L'an 2022 et le Vendredi 28 octobre, à 19 heures 00 , le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mmes VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN
Nathalie, Mrs. MORGEAT Guillaume, BEDU Stéphane, FLEUREAU Eric

Excusés : Mrs MARTIN Joseph (pouvoir à Mme BRUCHET Delphine),
STEIN Jean-Pierre (pouvoir à Mme DESFORGES Anne-Claire)

Absent : M. MALLET Jean-Yves

Nombre de membres : 10

- afférents au conseil municipal : 10

- en exercice : 10

- présents : 7

- votants : 9

Date de la convocation : 11/10/2022

Date d'affichage : 11/10/2022

Ordre du jour

- Délibération pour avenant pour mettre fin à la convention actuelle et signer la nouvelle auprès du CDG45.
- Délibération demande de subvention auprès du syndicat intercommunal d'électricité de la région de Pithiviers.
- Délibération pour admission en non valeur pour le budget assainissement
- Délibération pour non valeur pour le budget de la commune
- Questions diverses

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du vendredi 2 septembre 2022.

Réf : 2022--35 Délibération pour avenant pour mettre fin à la convention actuelle et signer la nouvelle auprès du service de Médecine Préventive du CDG45.

Mme Le Maire informe les membres du conseil que le Centre de Gestion 45 a réalisé la mise en conformité des conventions d'adhésion au service de la médecine préventive à la réglementation générale de Protection des données. Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser à signer l'avenant mettant fin à la convention actuelle et de signer la nouvelle convention. Après échanges avec le conseil municipal, celui-ci émet un avis favorable à cette demande.

Réf : 2022--36 Délibération : demande de subvention auprès SIERP.

Mme Le Maire demande l'accord aux membres du conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du SIERP pour le projet d'installation de 5 horloges astronomiques concernant l'éclairage public. Après en avoir délibéré les membres du conseil acceptent cette demande.

Réf : 2022--37 Délibération : non valeur pour le budget de l'assainissement.

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande d'admission en non-valeur irrécouvrables pour un montant de 732.06 € concernant le budget de l'assainissement a été transmise par la trésorerie. Après échange avec le conseil, celui-ci accepte le paiement de cette non-valeur.

Réf : 2022--36 Délibération : non valeur budget de la commune.

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande d'admission en non-valeur irrécouvrables pour un montant de 111.11 € concernant le budget de La commune a été transmise par la trésorerie. Après échange avec le conseil, celui-ci accepte le paiement de cette non-valeur.

Réf : 2022--37 Affaires diverses

Stagiaire : Martin Perez qui est en stage au sein de la Mairie depuis le 10 octobre, nous présente le résultat des recherches qui lui ont été demandées concernant le repas de fin d'année des anciens et le spectacle de Noël pour les enfants. Il nous présente également la chasse au trésor qu'il a organisé pour Halloween.

Pour le repas des anciens le devis du traiteur BALTZER de Saran est retenu pour un montant de 41 euros par personnes. Pour le spectacle de Noël des enfants, le devis du prestataire Cirqu'à Cyclette de St Jean de le Blanc est retenu pour un montant de 400 €.

Octobre Rose : Mme SEVIN Nathalie fait le bilan de la journée d'Octobre Rose qui s'est déroulée le 15 octobre. Un retour positif est fait sur cette après-midi. Malgré le peu de participation de la population, la somme de 181 € a été récolté et remis au Comité Féminin du Loiret. Le budget alloué par la commune pour cette manifestation est de 245 €.

PLUI : Une réunion concernant le PLUI est organisée le Mardi 17 janvier 2023 à 18 heures à la Mairie de Chaussy pour les membres des conseils municipales des communes de Chaussy, Oison et Tivernon.

Voirie : Des devis ont été demandés pour la réalisation de l'enrobé de la place chanoine Pélissier, le devis de la société FOUCHER est retenu pour un montant de 36 936 .96 € TTC. Une demande de modification du devis a été faite pour les pourtours de la route en herbe au lieu du calcaire.

Correspondant incendie : Pour faire suite à la demande de la Préfecture de désigner un correspondant incendie, M. BEDU Stéphane a été nommé correspondant incendie de la commune.

COMCOM : Mme Le Maire informe les membres du Conseil que la Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret a retenue le projet de la mise en place d'une régie concernant le transfert de l'eau et de l'assainissement qui aura lieu au 1er janvier 2024.

Eclairage public : Afin de faire des économies d'énergies, Mme le Maire propose d'éteindre l'éclairage public. Après échanges avec le conseil municipal, un premier essai d'extinction des appliques se fera de minuit à 5 heures du matin, le conseil municipal accepte cette proposition.

Comité des Œuvres Sociales : Obligatoire depuis 2007, Mme le Maire propose au conseil de municipal de souscrit au CNAS pour un montant annuel de 212 € par agent, après en avoir délibéré les membres du conseil refuse cette proposition. Un comité des oeuvres sociales sera mis en place en interne.

Rifseep : Une prime a été accordée à Mme BOISSEAU Odile pour un montant de 47.61 € net par mois ainsi qu'une prime annuelle d'un montant de 360 € net.

La séance est levée, à 21 h 45
Ont signé les membres présents :

DESFORGES Anne-claire

SEVIN Nathalie

VAPPEREAU Béatrice

BRUCHET Delphine

BEDU Stéphane

MORGEAT Guillaume

FLEUREAU Eric